

Une juge et une avocate expliquent la justice

Mardi, Emmanuelle Choquet, assistante sociale et Lionel Poullias, principal adjoint du collège Molière, ont accueilli Agathe Racois, juge des enfants au tribunal d'Alençon et Hélène Thieulard, avocate au barreau d'Alençon. Le but était d'éclairer les élèves de 4^e sur ce qu'est la justice.

Dans chacune des classes, et avec l'appui des professeurs, des questionnaires avaient été préparés en toute liberté par les élèves. Toute la journée les spécialistes du droit ont vu défiler plus de quatre-vingts élèves curieux de se retrouver face à des professionnels d'un monde dont ils n'ont qu'une vague connaissance. Ils avaient quartier libre pour poser leurs questions.

De nombreuses questions

Les intervenantes se sont efforcées de répondre à tout même à des questions embarrassantes comme le salaire, les congés, le temps de travail.

Comme toujours dans ce genre de discussion les premières questions tardent, mais les plus audacieux ont osé parler : « **Pourquoi avez-vous voulu être juge ?** », « **Quelles sont les études à suivre ?** », « **Est ce compliqué de donner de lourdes peines ?** », « **Y a-t-il des prisons pour mineurs ?** », « **Est ce difficile de défendre quelqu'un qui a tort ?** »

Sans doute à cause de l'actualité, le bracelet électronique a beaucoup intéressé les élèves. Ils pouvaient, pour la première fois, s'adresser à une juge et à une avocate, bien loin des clichés qu'ils ont l'habitude de voir dans les séries télévisées.

La magistrate et l'avocate ont fait face en s'efforçant de rester très pédagogiques. Les robes ont beaucoup intrigué. Hélène Thieulard a dû donner des explications sur l'épitoge, la forme de la robe, mais s'est trouvée désolée de ne pas connaître l'origine du rabat appelé le bavoir.

